

## LE PELERINAGE DE LA MECQUE OU LA COMBINE HEDJAZIENNE

Aun an d'interval, le SINAIA a mouillé à nouveau hier à midi, dans notre port effectuant pour la deuxième fois le transport des pèlerins à destination de Djeddah. Rappelons seulement que ce bateau, quoique spacieux et d'un certain âge et que l'aménagement des cales de fond ou spardeck constitue ses troisièmes ou quatrièmes. Toutes de fortune. C'est vous dire que s'il n'y eût pas d'épidémies jusqu'à présent c'est bien par miracle. On est vraiment écoeuré d'assister à l'embarquement tant on est dégoûté par le spectacle qui s'offre à vos yeux. Les malheureux passagers des dernières classes sont parqués comme des moutons, respirant une atmosphère lourde et viciée, et vivant dans une étrange promiscuité.

Nous aurions admis, à la rigueur, cet état de choses, si les prix étaient réellement bas, il n'en est malheureusement pas ainsi. Alors que tout a diminué que la crise a touché durement quelquefois certaines industries que le trafic maritime souffre, lui aussi, du marasme des affaires, seul, le transport des pèlerins demeure, lui excessivement cher. Un simple exemple nous édifiera. Pour 2.700 francs, telle agence de tourisme parisienne vous offre un voyage d'agrément Paris NEW-YORK aller et retour sur un luxueux bateau à plasse unique, cabines à deux couchettes, eau courante, toutes commodités, cuisine soignée.

Pour un trajet de moindre importance, mal logés et mal nourris, les prix imposés Algérie Djeddah et retour sont les suivants:

1ere Luxe: 6.000 frs - 1er priorité: 5.600 - 1ere ordinaire: 4.500 2eme cabines: 4.000 - 3eme dortoir: 3.200 - 3eme dortoir: 2.600 et 4eme dortoir: 1.950.-

Et c'est à prendre ou à laisser.

D'accord. Mais au fait, comment s'opère cet agréage? Il y a t il adjudication. Y a t il au préalable publicité à ce sujet? et pourquoi ce monopole exclusif? La concurrence est elle si malfaisante que cela pour l'interdire?

Pour notre part, nous nous souvenons qu'on a voyagé à 500 frs il y a trois ou quatre ans de cela, lorsque le jeu de la concurrence était libre. C'est pour quoi nous nous expliquons mal les prix exorbitants pratiqués par la Sté Frse de pèlerinage aux lieux saints de l'Islam. Quest ce que que c'est que ça, demandera le gavroche bônois? Ve à quoi pourrait bien répondre un autre gavroche: Manaff, sais pas - et nous pourrons ajouter: Paris est loin, sa mosquée est un chef d'oeuvre et au Luxembourg siègent de respectables sénateurs.

En tablant l'une dans l'autre les 2.000 places du Sinaia à quatre mil le francs on arrive à la somme colossale de huit millions. Supposons que le prix payé cette année par la Société concessionnaire, pour le frêt du bateau s'élève à 750.000 frs, taxes comprises, prix de l'année dernière (ajoutez y largement tous les frais supplémentaires que vous voudrez, ne voyez vous pas de là le magnifique bénéficese chiffrant par quelques unités qui iront garnir la caissette de ses actionnaires, gains énormes, réalisés sans risques, dans l'interval d'un mois et demi de temps.

Toute peine mérite salaire, soit, mais de là jusqu'à retirer des super bénéfices inadmissibles prélevés en somme sur des gens de condition modeste? NON. L'Administration algérienne est en état de faire cesser cette situation déplorable. Elle en a les moyens, soit en retournant au bon système de la libre concurrence, soit en organisant elle-même le transport des pèlerins, soit en confiant ce soin à la Société des Oulamas d'Algérie, qui rempli à nos yeux toutes les garanties d'honnêteté et de désintéressement.

Et là ne s'arrêtent pas nos observations. Le pèlerinage à la Mecque nous donne de sérieuses inquiétudes: il est en effet une source d'appauvrissement: On peut chiffrer, sans tomber dans l'exagération, à près de quinze millions les sommes dépensées chaque année en moyenne par les musulmans nord africains pour l'accomplissement du pèlerinage. Or sur ces 2.000 pèlerins environ, presque tous algériens, ayons le courage de le dire, 1/10 à peine d'entre eux est dans l'obligation de s'acquitter de ce devoir religieux qui n'incombe, on le sait, une fois dans la vie, qu'à ceux qui peuvent le faire matériellement et physiquement. Des centaines et des centaines de foyers ont été détruits, des milliers de personnes réduites à la misère, parce que le chef de

famille, gagné par la mystique, ébloui par la propagande hypocrite des rabatteurs ou simplement désireux de conquérir le titre de "Hadj) non reconnu par la religion musulmane, a tout abandonné, tout hypothéqué, tout vendu. C'est là un danger immense pour l'économie indigène, un vrai péril pour toute l'Algérie. Les fellahs sont, généralement, d'gens simples et imprévoyants, il est donc du devoir de l'administration leur tutrice légale, de veiller à ce que le mal n'empire pas davantage

Elle doit prendre telles mesures propres et salutaires pour l'enrayer. Nous ne demandons pas l'interdiction du pèlerinage. Loin de nous cette pensée impie, que tous les favorisés puissent accomplir une des cinq obligations de l'Islam. Parfait. Qu'on leur permette de le faire dans les meilleures conditions possibles, librement et sans aucun caractère d'humiliation (communes mixtes) Nous serons les premiers à nous en réjouir, mais quant à laisser se ruiner petit à petit, les classes moyennes, à voir jeter sur le pavé des milliers d'innocents, à laisser éterniser ~~XXXXXXXXXX~~ un mode d'entreprise de transport des pèlerins, organisé par on ne sait quel personnage se cachant toujours et à dessein derrière l'anonymat, cela nous ne pouvons l'admettre ni le souffrir sans élever de vives protestations.

Avec les honnêtes gens et tous ceux qui se soucient de l'avenir de leur pays, nous jetons le cri d'alarme contre l'appauvrissement lent mais sûr des indigènes. Contre le scandale, car c'en est un, du transport en commun tel qu'il se pratique de nos jours, véritable fléau qui jusqu'à présent n'a pas eu de nom, mais qui pourrait très bien être baptisé (La Combine Hedjazienne)

H . L .

=====